



Les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture

Deuxième partie : Les entreprises privées¹

1. Un peu d'histoire

Le désengagement des États, commencé sur une grande échelle dans les années 1980, a laissé une place de plus en plus importante, voire centrale, aux entreprises privées dans les systèmes alimentaires.

Le fort mouvement de libéralisation économique observé pendant la période Margaret Thatcher au Royaume-Uni (1979–1990) et la présidence de Ronald Reagan aux États-Unis (1981–1989), dans les pays à haut revenu, et la mise en œuvre par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel dans les pays à revenu intermédiaire et faible,² ont favorisé le développement du secteur privé au niveau mondial, national et local.

L'objectif de la libéralisation des échanges – institutionnalisée lors de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – et de la privatisation de l'économie était d'augmenter l'efficacité des économies et d'accélérer la croissance.



¹ Ce texte réactualise et élabore la partie « Le cas particulier des entreprises multinationales » dans [Les principaux acteurs des politiques agricoles et alimentaires et leurs motivations](#), écrit en 2011 et actualisé 2013. Il est regroupé avec d'autres textes sur la page thématique [Les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture](#).

² Ces programmes reposaient sur ce que l'on a pris l'habitude d'appeler le « Consensus de Washington » qui propose comme réponse aux crises des années 1970 (pétrole, endettement, crise asiatique...) une libéralisation et déréglementation générale de l'économie et du commerce international, la privatisation des économies où les États jouaient un rôle central, la rigueur budgétaire et la protection de la propriété intellectuelle [lire [ici](#) et [ici](#)].

L'idée était que les entreprises privées, en prenant en charge l'essentiel des activités économiques, apporteraient des solutions technologiques et de gestion plus efficaces que celles proposées par des administrations et offices publics ou parapublics dont les procédures étaient vues comme trop bureaucratiques, qui employaient une masse de fonctionnaires que l'on estimait excessive et qui généraient des déficits budgétaires parfois abyssaux.³

La recherche par les entreprises privées des moindres coûts et du profit devait dégager des ressources financières que l'on pourrait réinvestir dans la croissance et le développement d'innovations encore plus efficaces.

Ce discours faisait cependant l'impasse sur le fait que

- les organismes publics déficitaires avaient également des objectifs sociaux et de lutte contre les inégalités qui se traduisaient par des subventions massives et des interventions visant à éliminer les inégalités spatiales,⁴
- et que la recherche de profit et de situations de marché dominantes par les entreprises pouvait entraîner des surcoûts pour les utilisateurs ultimes des biens et services produits par le privé.

Très vite, le FMI et la Banque mondiale se rendirent compte qu'il fallait, pour accompagner cette libéralisation, mettre en place des programmes de lutte contre les impacts sociaux négatifs de l'ajustement.⁵ De plus, la multiplication des partenariats public-privé (PPP) [lire [ici](#) et [ici](#)] démontrait rapidement les limites de la prétendue efficacité du privé.

Néanmoins, les États, dans leur majorité, ont persisté depuis lors et ont favorisé le développement du secteur privé et son implantation dans les pays à revenu intermédiaire et faible, soit directement⁶ soit par le truchement d'organismes internationaux⁷ et de l'aide publique au développement. Cette dernière a de plus en plus servi à développer la présence des entreprises de pays riches dans les pays émergents et à revenu intermédiaire, au détriment de l'aide apportée aux pays les plus pauvres [[lire p.3](#)].

La critique de l'État et l'apologie de la liberté, de l'initiative individuelle et du marché autorégulé, en opposition avec l'autorité et l'égalité, sont très présentes dans l'actualité mondiale de cette première partie du XXI^e siècle. Elle se traduit,

³ Depuis cette époque, en parallèle avec la privatisation accrue des économies, on note que les entreprises publiques qui subsistent fonctionnent de plus en plus sur le même modèle que celles qui sont privées.

⁴ Par exemple, un grand nombre de pays, notamment en Afrique, ont adopté des systèmes de prix agricoles pan-territoriaux qui garantissaient un prix uniforme dans l'ensemble du pays pour les produits agricoles.

⁵ Comme par exemple le PAMSCAD (Programme d'action pour atténuer les coûts sociaux de l'ajustement) au Ghana, dès 1987 [[lire en anglais](#)].

⁶ À l'aide de programmes comme le programme « [Blending](#) » de l'Union européenne [[lire](#)], la [Millenium Challenge Corporation](#) des États-Unis, ou [Proparco](#) pour la France.

⁷ Comme la [Société financière internationale](#) de la Banque mondiale.

par une apparition au premier plan politique⁸ du libertarianisme, idéologie apparue au milieu du XXe siècle [lire].

2. Les entreprises privées dans le système alimentaire mondial

Une grande diversité fonctionnelle

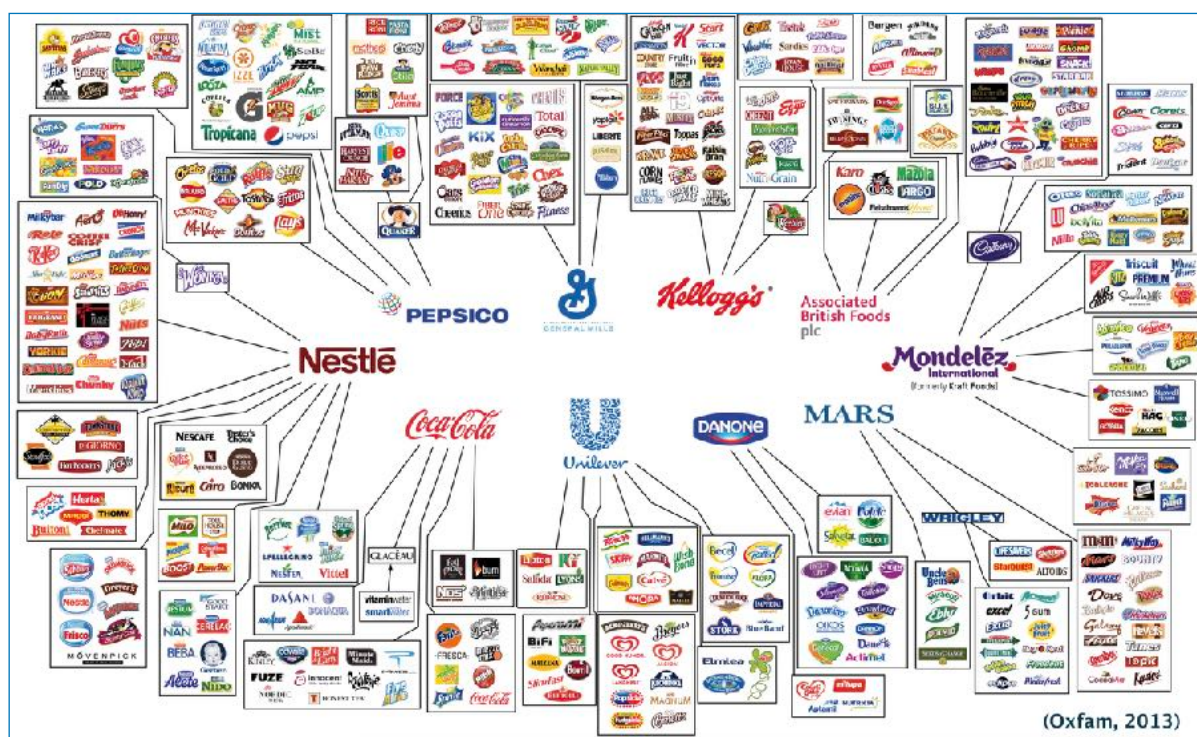
Les entreprises privées sont présentes dans toutes les parties des systèmes alimentaires, depuis l'amont, jusqu'à la distribution de détail.

Dans l'**amont**, on trouve les producteurs de semences, de produits agrochimiques (tels que les pesticides et les produits vétérinaires), d'engrais et de machines et outils agricoles.

Au niveau de l'agriculture, on a les producteurs agricoles (fermes familiales et grandes sociétés de production agricole) qui sont en relation avec les négociants (directement, ou par le truchement de coopératives) qui s'occupent de la **commercialisation**. Depuis peu, on a également observé l'apparition de nouvelles compagnies dans le domaine de la « fabrication » de nouveaux produits alimentaires [lire [ici](#) et [ici](#)].

Ensuite viennent les industries de **transformation** des produits agricoles (industries alimentaires, industries chimiques, industries de l'**énergie** et de la **bio-économie**), et enfin les entreprises de **commerce de détail** (spécialisées dans l'alimentation ou généralistes), qui sont en lien direct avec les consommateurs.

Figure 1 – Les principales multinationales de l'agroalimentaire en 2013.



⁸ Voir l'élection de Millei en Argentine et le rôle politique considérable de Musk aux États-Unis.

En outre, les entreprises **numériques** jouent un rôle de plus en plus important à tous les niveaux des systèmes alimentaires en y collectant et analysant des masses considérables de données et en apportant des services de conseils technico-économiques [lire [ici](#) et [ici p.2-3](#)].

D'ailleurs, le désengagement des États de la **vulgarisation** et du **conseil**, en particulier auprès des agriculteurs, s'est accompagné de l'apparition de conseillers privés qui peuvent être soit directement employés par les grandes entreprises de l'amont, soit par des entreprises de conseil avec un volet numérique d'importance variable.

Enfin, une véritable « **industrie de la certification** » s'est développée peut-être en réaction aux critiques de plus en plus vives sur les impacts négatifs des systèmes alimentaires par la société – particulièrement par les consommateurs [[lire](#)], mais également à cause de la crainte d'une intervention de l'État sous forme d'une législation trop contraignante, ou de futures conséquences d'abus qui pourraient résulter en actions de justice pouvant entraîner des amendes considérables [[lire](#)].

Avec la financiarisation croissante du système alimentaire, l'influence des entreprises de la **finance** (banque, fonds de pension et autres investisseurs) se fait sentir davantage, ce qui suscite des inquiétudes par rapport à la transition alimentaire, étant donnée la priorité accordée par les financiers au court terme et aux profits immédiats.

Micro- et méga-entreprises

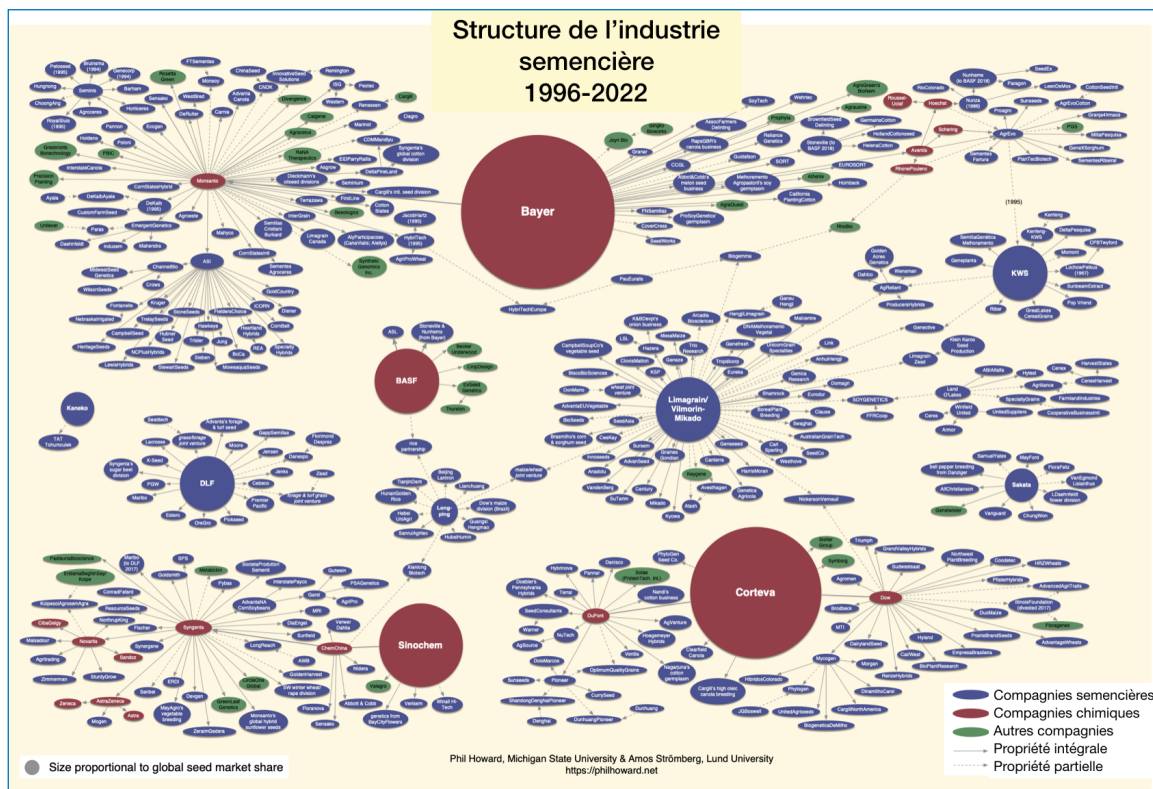
À côté de cette **diversité fonctionnelle**, il y a également une **diversité de taille** considérable des entreprises du système alimentaire. Celle-ci peut varier énormément [[lire p.3](#)]. Cohabitent à la fois le petit agriculteur indien qui cultive une fraction d'hectare et dont la production peut s'évaluer à quelques centaines de dollars par an (une partie variable de cette production peut être autoconsommée par la famille), et le géant de la grande distribution WalMart dont le chiffre d'affaires annuel est de plusieurs centaines de milliards de dollars.

La tendance observée est à la **concentration** accélérée des entreprises [[lire](#)]. Elle s'accompagne de l'émergence de géants qui peuvent contrôler une part considérable de l'activité dans un domaine particulier. C'est la concentration **horizontale**. Ainsi, on constatait qu'en 2020, les quatre entreprises les plus importantes pesaient 65 % dans l'industrie agrochimique, 58 % de l'industrie des produits vétérinaires, 52 % pour la production de semences, et 45 % pour l'équipement agricole, en chiffre d'affaires [[lire](#)]. La **figure 2** illustre cette idée en montrant la structure et les liens existant dans l'industrie semencière.

De plus en plus, la concentration se fait aussi **verticalement**, certaines grandes entreprises développant des activités à différents niveaux des filières agroalimentaires. Par exemple, certaines multinationales du commerce agricole

disposent d'unités de production (grandes fermes, plantations) et de leur propre unité de finance qui leur permet de spéculer sur les prix des produits qu'ils commercialisent afin de limiter leurs risques, et qui peut aussi conseiller des clients dans le domaine financier, et en tirer des revenus appréciables.

Figure 2 – Structure de l'industrie semencière (1996-2022)



Source : [P. Howard, 2022](#) (traduction lafaimexpliquée).

La réorganisation et la concentration des entreprises se font à l'aide d'une multitude de fusions-acquisition et participations qui peuvent faire évoluer très rapidement le paysage des sociétés privées actives dans les systèmes alimentaires.

Le cas particulier des multinationales

Ce sont des entreprises menant des activités de production, de commercialisation, de transformation, de distribution ou de recherche dans plusieurs pays à la fois. On les appelle aussi parfois des **entreprises transnationales**. Leur développement a été favorisé par le fait que d'être à cheval sur plusieurs pays confère des avantages compétitifs considérables. Ces avantages sont en partie d'origine fiscale, financière, économique et sociale.

Grâce à l'intégration verticale des filières où elles opèrent – de la production jusqu'à la transformation, voire la distribution –, elles peuvent utiliser la facturation interne artificielle des produits échangés entre diverses succursales et filiales situées dans des pays à régimes fiscaux différents pour transférer leurs bénéfices vers les pays à moindre pression fiscale. Elles peuvent également bénéficier de modalités de financement avantageuses au niveau international qui

leur donne un avantage dans leur compétition avec des compagnies nationales. Enfin, elles peuvent choisir de développer leurs activités dans les pays qui leur offrent les conditions les plus intéressantes d'un point de vue économique et social (aides, montant des salaires et cotisations sociales, etc.).

Il y a environ 80 000 multinationales dans le monde. En 2022, celle ayant le chiffre d'affaires le plus élevé était l'entreprise états-unienne de grande distribution Walmart (573 milliards de dollars) et celle qui faisait les plus gros bénéfices était la compagnie pétrolière Saudi Aramco (105 milliards de dollars) [[lire en anglais](#)].

L'OMC considérait qu'en 1995, un tiers du commerce international des produits était réalisé par des transnationales, et cette proportion est passée à plus de 50 % en 2000 [[lire](#)] et probablement bien davantage aujourd'hui.

Le tiers secteur

À la **frontière entre le secteur privé et le monde associatif et la société civile**, il y a une catégorie d'entreprises privées que l'on a souvent tendance à oublier : le tiers secteur

Il regroupe coopératives, mutuelles, associations et fondations. Dans l'Union européenne, il emploie environ 6 % des salariés [[lire](#)], et 10 % en France [[lire](#)].

Le tiers secteur est défini de manière différente selon le pays. Ses limites peuvent varier considérablement même à l'intérieur de l'Union européenne [[lire en anglais](#)]. Dans certains pays, une bonne part des [organisations de la société civile](#) sont considérées comme appartenant au tiers secteur.⁹

C'est ce que l'on appelle aussi l'**économie sociale et solidaire**. Ce qualificatif évoque des entreprises qui, tout en faisant partie du secteur privé, ne donnent pas priorité au profit, mais plutôt à des valeurs sociales, environnementales, culturelles ou politiques [[lire en anglais](#)].

Ces entreprises sont présentes dans l'alimentation et les secteurs qui en sont proche : l'agroalimentaire (coopératives), la restauration, les coopératives de consommateurs, les banques et les assurances (mutuelles), en particulier, et plus classiquement, l'action sociale.

Elles se caractérisent par un mode de fonctionnement spécifique (démocratie interne, solidarité, sans but lucratif) et sont généralement autonomes et indépendantes de l'État¹⁰ et d'actionnaires externes, mais elles peuvent parfois avoir des filiales privées opérant en dehors du tiers secteur.

⁹ Dans le monde anglo-saxon, par exemple, l'essentiel du tiers secteur (*third sector*) est fait d'organisations charitables (*charities*) et d'ONG [[lire en anglais](#)].

¹⁰ Dans certains pays comme l'Allemagne ou les États-Unis, où le tiers secteur est très important, ses activités sociales sont souvent financées par l'État de manière prépondérante.

Il peut quelquefois y avoir une ambiguïté dans le cas de certaines entreprises de ce secteur, et il peut être difficile de savoir si ce sont des organisations de la société civile ou des entreprises du tiers secteur.

De même, quelques établissements du tiers secteur sont tellement liés au secteur privé lucratif que l'on peut se poser la question si elles sont vraiment non lucratives. C'est le cas, en particulier, de certaines **fondations** qui sont dotées de ressources financières provenant d'une ou de plusieurs multinationales (ce qui permet à celles-ci d'échapper en partie au fisc). Les fondations réinvestissent leur capital dans des entreprises lucratives et utilisent les profits tirés de ces placements pour s'arroger « le droit illégitime de décider de l'avenir des autres », tout en faisant des affaires dans leur intérêt propre et en participant à la promotion de programmes et de produits de leurs sociétés mères ou des firmes dans lesquelles elles ont investi [voir notre page thématique sur [Évasion fiscale et philanthropie](#)].

Le pouvoir des entreprises

Traditionnellement, le pouvoir économique des entreprises a été mesuré par la « **part de marché** » que celles-ci sont capables de capter : plus elle est importante, plus la société est considérée comme puissante. Ainsi qu'on vient de le voir dans les paragraphes précédents, la tendance a été à la concentration de ce pouvoir en un nombre réduit de **très grandes entreprises**. Ces dernières bénéficient alors d'un rapport de force favorable avec leurs fournisseurs et leurs clients, ce qui leur donne la possibilité d'imposer des prix qui leur assurent une rente et, de la sorte, d'accroître leurs bénéfices. Cela les rend encore plus fortes dans la compétition avec les entreprises actives dans le même domaine qu'elles.



Le cas des supermarchés illustre très bien ce phénomène. La taille de ces sociétés reposant sur la centralisation des achats, l'innovation dans la logistique, l'imposition de normes et l'utilisation de contrats qui leur sont très favorables avec les producteurs, leur ont permis de gagner en compétitivité et d'éliminer en grande partie les formes de commerce de détail préexistantes [[lire p.1-2](#)].

Avec la transformation des filières d'approvisionnement alimentaire découlant de l'urbanisation et du développement du commerce international, les grandes entreprises du secteur privé ont commencé à développer leurs **propres normes de qualité et de sécurité** pour les produits¹¹ circulant dans les filières internationales qu'elles contrôlent [\[lire\]](#). De la sorte, elles ont imposé ces normes internationales aussi bien aux opérateurs travaillant dans la filière – excluant du marché ceux qui ne les respectaient pas – qu'aux États. La nature de ces normes dépend à la fois des exigences technico-économiques de l'entreprise et de celles des consommateurs finaux, ce qui explique pourquoi c'est surtout la grande distribution qui les a produites [\[lire en anglais\]](#). Avec le temps, ces normes ne se sont pas simplement limitées à la qualité et la sécurité sanitaire des produits, mais ont également pris en compte des questions sociales et environnementales, à partir du moment où ces dimensions acquièrent une importance croissante aux yeux des consommateurs.

L'apparition de ces normes marque une étape majeure dans l'évolution du rôle des entreprises privées, puisqu'elle correspond à un transfert partiel d'une fonction importante de l'État, à savoir la **réglementation**. C'est à partir du tournant du siècle que cette évolution est véritablement devenue déterminante [\[lire p.3-4\]](#).

Avec l'irruption du numérique, le contrôle de l'**information** est devenu un outil de pouvoir considérable. En effet, avec son avènement, il est aisé de centraliser en un lieu (en une entreprise) une masse énorme d'information détaillée, variée et localisée sur des aspects critiques de ce qui se passe aux différents stades d'une filière

- conditions de la production au niveau des unités agricoles (sol, météorologie, état de santé des plantes et des animaux, technologies disponibles et mises en œuvre, intrants agricoles et alimentaires utilisés) et des usines de transformation,
- conditions de transport et de stockage,
- l'état des marchés,
- composition des produits alimentaires au stade de la consommation (y compris les résidus découlant des technologies de production et les additifs divers ajoutés lors de la transformation),
- besoins et préférences des consommateurs.

Il devient alors possible pour la société qui détient ces informations de les exploiter pour **gouverner** jusqu'à dans le moindre détail ce qui se passe

¹¹ Ces normes sont relatives à la qualité des produits, définie à partir d'un certain nombre de critères (contenu - présence de résidus et d'additifs divers -, forme, couleur, etc.), mais aussi à la manière dont ils sont produits, transformés, transportés. Elles intègrent souvent des critères autres que ceux des normes définies par les États et, au niveau international, par le [Codex Alimentarius](#) de la FAO et de l'OMS, ou les normes [HACCP](#) ou [ISO22000](#). En particulier, l'aspect des produits y tient une place importante puisqu'il a un effet sur l'attrait qu'ils peuvent susciter auprès des consommateurs (couleur, régularité de la forme, absence de taches, absence de gras - dans le cas de la viande -. etc.).

dans une filière donnée en fixant des normes détaillées relatives à la qualité des produits et aux processus de production, de transformation, de stockage et transport, et d'exclure les producteurs ou opérateurs ne respectant pas le cahier de charge, les privant des débouchés et revenus indispensables pour leur survie.

Cette évolution, très récente, et qui s'est fortement accélérée pendant la pandémie de la COVID-19, a permis l'apparition et le développement de nouvelles entreprises qui, en dépit d'une taille parfois réduite, ont pu prendre le contrôle de filières entières grâce à leur capacité de collecte et d'analyse d'information numérisée [[lire p.5-7](#)].

L'image des entreprises privées

Pour arriver à leurs fins, et dissimuler leur responsabilité écrasante dans les conséquences négatives du système alimentaire mondial, les grandes entreprises ne ménagent pas leurs efforts pour tenter d'améliorer leur image auprès des pouvoirs publics et surtout de la population [[voir](#)].

Elles le font de trois manières principales : par la communication et par la certification, en plus de par leur travail de lobbying déjà évoqué ci-dessus.

La communication

Il suffit de consulter les sites des plus grandes multinationales opérant dans les systèmes alimentaires pour constater qu'elles utilisent toutes les ficelles de la communication pour faire croire qu'elles n'œuvrent que pour le bien du monde, et non pour le profit de leurs actionnaires. Les objectifs qu'elles présentent, leurs innovations, les programmes sociaux qu'elles financent parfois sont mis à contribution avec brio [[voir un exemple tiré d'un site web consulté en mars 2025](#)] et montrent qu'elles sont bien conscientes des problèmes des systèmes alimentaires desquels elles sont au moins en partie responsables.

En outre, elles dépensent une montagne de ressources pour des publicités omniprésentes vantant tous les côtés positifs de ce qu'elles font et produisent.



La certification

La prise de conscience du problème de la durabilité de l'alimentation a entraîné la prolifération d'entreprises de certification dont le but est de démontrer par les faits que les compagnies opérant dans les systèmes alimentaires sont des entités **responsables** faisant le nécessaire pour les rendre **durables**.

L'augmentation du nombre de certificateurs a également eu pour conséquence une multiplication des méthodes et des normes de certification, ce qui sème une certaine confusion. En outre, il y a de plus en plus d'exemples de pratiques douteuses et opaques par certains certificateurs.

Ces organismes se spécialisent aussi souvent sur des aspects spécifiques tels que

- le climat (par exemple le [CDP](#) – anciennement Carbon Disclosure Project, financé par des États et des fondations philanthropiques),
- les forêts (par exemple [Forest 500](#), spécialisé dans la notation des entreprises les plus importantes dans le domaine du risque forestier),
- la durabilité économique, sociale et environnementale (par exemple [Rainforest Alliance](#), qui se spécialise sur la certification de produits tropicaux),
- le commerce équitable ([Fairtrade international](#) ou [World Fair Trade Organization](#)).

Pour en savoir davantage sur la certification, lire [ici](#).

Les alliances

Les entreprises s'engagent également dans des alliances qui leur permettent de se rapprocher d'autres acteurs opérant dans les systèmes alimentaires, en particulier les États et les organisations de la société civile. Elles peuvent ainsi accroître leur influence et étendre leur domaine d'activité.

Les alliances regroupent généralement des acteurs diversifiés : les États, des compagnies privées ainsi que des représentants de la société civile. Les raisons d'être de ces alliances peuvent varier considérablement. Une des premières alliances de ce type a été la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, créée par les membres du G8 en 2012, dans laquelle participèrent, en plus des pays, plusieurs dizaines de multinationales (parmi lesquelles Cargill et Yara), des dizaines d'entreprises nationales, ainsi que plusieurs coopératives et associations d'agriculteurs [\[voir ici\]](#). Bien d'autres alliances de ce type furent établies au cours du temps, telles que L'alliance mondiale pour une agriculture climato-intelligente [\[lire\]](#), [The Alliance of Champions for Food Systems Transformation](#) (ACF), the [World Benchmarking Alliance](#), the [Food Action Alliance](#), et bien d'autres encore...

3. Gouverner le système alimentaire mondial

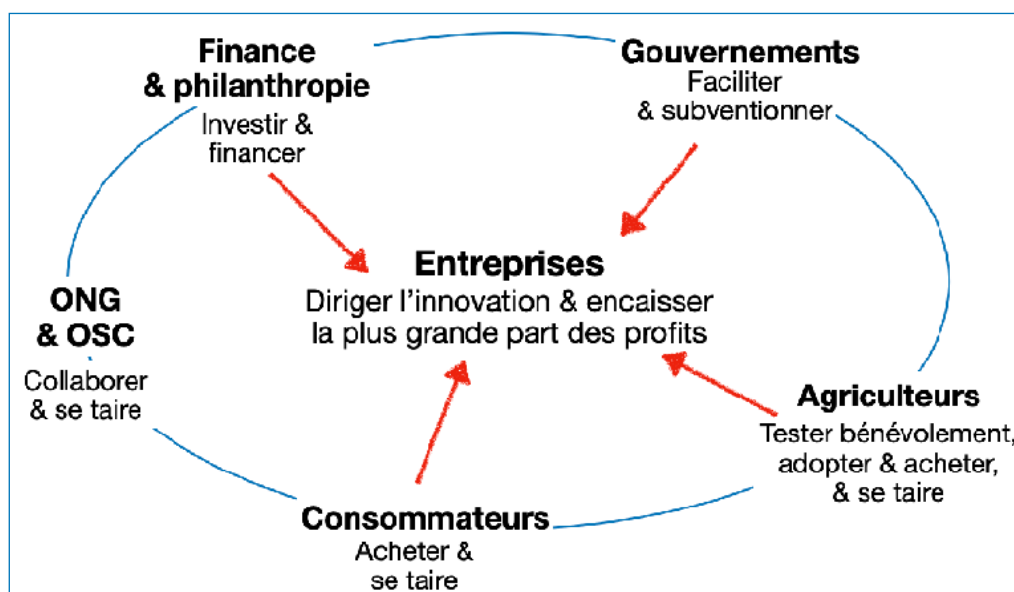
L'ambition du secteur privé, depuis peu, ne semble plus avoir de limite. Le pouvoir économique ne lui suffit plus, ni d'ailleurs le pouvoir politique que lui donne sa capacité d'influencer les responsables politiques et la recherche scientifique par le truchement du lobbying, une activité dans laquelle le secteur privé investit des sommes considérables [\[voir ici\]](#).

Son intégration au [Conseil pour la Sécurité alimentaire mondiale \(CSA\)](#), au moment de la réforme qu'il a connue à la suite du constat de désorganisation et d'inefficacité face à la crise de 2007-2008, ne lui a pas suffi.

Représenté par le Forum économique mondial de Davos (FEM), il a pu, grâce à l'organisation conjointe avec les Nations Unies du Sommet sur les systèmes alimentaires, en 2021, promouvoir une **nouvelle forme de gouvernance mondiale de l'alimentation** que l'on a qualifiée de « spontanée » [\[lire\]](#) et dont l'objectif semble clairement être de saper le travail du CSA et de semer la confusion en multipliant des processus chronophages et stériles souvent dominés par les grandes entreprises de l'agro-industrie [\[lire\]](#).

Parmi les nombreuses initiatives prises par le FEM, on note par exemple la formule qu'il propose pour gérer et stimuler l'innovation technologique censée résoudre tous les problèmes du système alimentaire mondial. La direction y est, d'évidence, confiée aux entreprises privées, les autres opérateurs étant appelés à se mettre à leur service selon leurs capacités (**Figure 3**) [\[lire\]](#).

Figure 3 – Le système d'innovation proposé par le Forum économique mondial de Davos (FEM) décrypté par lafaimexpliquée



Le FEM, lui-même, est le symbole au niveau mondial, des liens étroits existant entre les gouvernants – et le personnel politique, en général – et le secteur privé. Ce lien, cette alliance objective, se retrouve aux niveaux national et local, quand –

et c'est le plus souvent le cas – les dirigeants politiques accordent la priorité la plus grande à la production agricole et alimentaire, même si c'est au détriment des aspects sociaux, environnementaux et sanitaires¹² et qu'ils sont persuadés que ce sont les entreprises qui sont les mieux placées pour contribuer à son augmentation.

C'est ce lien solide qui empêche de remettre en question l'évolution en cours vers des systèmes alimentaires de moins en moins durables. Au contraire, comme cela a déjà dit à plusieurs reprises sur lafaimeexpliquée, ce qu'il faudrait, pour que les systèmes alimentaires puissent aller vers plus de durabilité, c'est une alliance entre les États, les agriculteurs et les consommateurs, qui soit en capacité de réguler le secteur privé, afin que la démocratie alimentaire dont beaucoup rêvent ait une chance de voir le jour.

[Materne Maetz](#)
(avril 2025)

Lire aussi dans notre page thématique « [Les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture](#) » :

- Première partie : Les États et les organisations intergouvernementales
- Troisième partie : La société civile

Pour en savoir davantage :

- Roach, B., [Corporate Power in a Global Economy](#), An ECI Teaching Module on Social and Environmental Issues, Economics in Context Initiative, Global Development Policy Center, Boston University, 2023 (en anglais).
- Henson, S., et J. Humphrey, [Les impacts des normes privées de sécurité sanitaire des aliments sur la chaîne alimentaire et sur les processus publics de normalisation](#), FAO, 2009.

Sites web consultés :

- [What is the third sector and what does it do?](#) Northern Bridge Doctoral Training Partnership (en anglais).

¹² Est-il utile de rappeler ici à notre fidèle lectorat combien les travailleurs du monde agricole et alimentaire ont généralement un revenu bien inférieur à ce qu'il est dans les autres secteurs [lire [ici p.5 à 7](#) et [ici p.5](#)], combien les ressources naturelles sont menacées par les pratiques dominantes dans nos systèmes agricoles et alimentaires [voir [ici](#) et [ici](#)], ou combien celles-ci mettent en danger la santé des consommateurs [[voir ici](#)] et des producteurs [[lire ici](#)], ainsi que la sécurité alimentaire mondiale [[lire](#)] ?

Sélection d'articles déjà parus sur [lafaimexpliquée](https://lafaimexpliquée.org/) et liés à ce sujet :

- [Réparer le système alimentaire grâce à l'innovation, la recette du Forum économique mondial](#), 2025.
- Opinion : [Les partenariats public-privé : une pseudo solution miracle, arnaque financière](#), par Jomo Kwame Sundaram, 2024.
- [Au cœur du système économique mondial : la protection des droits de propriété intellectuelle](#), 2024.
- [Deux ans après le Sommet sur les systèmes alimentaires : beaucoup de rhétorique et de réunions, très peu de résultats tangibles](#), 2023.
- [La « transition agricole et alimentaire » est en cours – Neuf changements nous indiquent vers quel monde elle nous mène](#), 2023.
- [Le pouvoir économique privé dans les systèmes alimentaires et ses nouvelles formes](#), 2022.
- Opinion : [Un étrange Sommet](#) par George-André Simon, 2021.
- [Entreprises responsables ou verdissement affiché? L'industrie de la certification au service des multinationales](#), 2021.
- [La révolution numérique dans l'alimentation et l'agriculture – Belles promesses, résultats mitigés et pari risqué](#), 2021.
- [La privatisation de l'aide au développement : intégrer davantage l'agriculture au marché mondial](#), 2018.
- [La “Nouvelle Vision pour L'agriculture” du Forum de Davos est en marche...](#) 2017.
- [L'imposition du modèle économique libéral](#), 2013.
- [Les principaux acteurs des politiques agricoles et alimentaires et leurs motivations](#), 2013.

Pages thématiques pertinentes sur [lafaimexpliquée](https://lafaimexpliquée.org/) :

- [Concentration dans le système alimentaire](#)
- [Évasion fiscale et philanthropie](#)
- [Finance](#)
- [Gouvernance](#)
- [Les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture](#)
- [Lobbys](#)
- [Multinationales et leur image](#)
- [Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition](#)
- [Sommet sur les systèmes alimentaires](#)